

Carla Baker Chiss

Collaboratrice, Avocat au Barreau de Paris depuis février 2007

Docteur en Droit,

Maître de conférences associée à l'Université de Paris-Est Créteil

Nationalité: Franco-britannique

Langues: Français, Anglais

T.: +33 1 44 38 72 34 – cbakerchiss@meyerfabre.com

EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE

Carla Baker Chiss a débuté sa carrière en 2007 chez Dentons (anciennement Salans), en exerçant au sein du groupe Arbitrage et Contentieux International, avant de participer à la création du cabinet Meyer Fabre Avocats en 2009.

Elle est actuellement Maître de conférences associée à l'Université des Paris-Est Créteil (depuis 2011) et a enseigné, auparavant, aux Universités de Paris I-Panthéon Sorbonne (2001-2011) et de Reading University (2003). Elle a également été intervenante à l'Ecole de Formation du Barreau de Paris dans le Module « Arbitrage » (2012-2013).

Enseignements dispensés: procédure civile, droit international privé, arbitrage, droit du commerce international, contentieux international des affaires, reconnaissance et exécution des jugements étrangers, immunités d'exécution, responsabilité sociale des entreprises, compliance, droit des contrats et de la responsabilité, droit anglais et droit américain des contrats, English Practice of Law, droit communautaire, introduction au droit, droit de la famille.

DOMAINES D'INTERVENTION

Carla Baker Chiss se consacre à la résolution des litiges internationaux et aux modes alternatifs de règlement des différends. Elle représente des Etats et des entreprises et assure leur défense devant les juridictions étatiques ou arbitrales, tant dans le cadre de négociations pré-contentieuses que du contentieux. Elle intervient également régulièrement en matière de voies d'exécution et dans les procédures d'exequatur (tant de jugements étrangers que de sentences arbitrales). Elle exerce en tant que conseil et secrétaire du tribunal arbitral dans des arbitrages *ad hoc* et institutionnels. Ses activités récentes couvrent tout particulièrement le conseil et la représentation d'Etats étrangers dans des contentieux judiciaires et administratifs français, se spécialisant ainsi dans les questions d'immunités souveraines et diplomatiques, et les problématiques de procédure et de droit international privé.

MEYER FABRE AVOCATS

53 avenue de Breteuil, 75007 Paris,

T: +33 (0)1 44 38 72 30 – F:+33 (0)1 44 38 72 31

SELARL au capital de 10.000 €, RCS Paris n° 517 565 362

Palais: C0091

www.meyerfabre.com

Carla Baker Chiss exerce également en droit du travail : elle conseille les particuliers pour le règlement de leurs litiges individuels, et des entreprises étrangères dans le développement de leurs activités en France.

FORMATION

- Université de Paris I-Panthéon Sorbonne – 2008 – Doctorat en droit (thèse : *Contribution à l'étude de l'exécution des jugements civils dans les rapports internes et internationaux de droit privé*, sous la direction d. H Muir Watt, Paris I, 2008 – mention très honorable avec félicitations du jury à l'unanimité ; thèse honorée du Prix Dennery de la Chancellerie)
- CAPA – 2004
- Université de Paris I-Panthéon Sorbonne – 2001 – DEA de Droit anglais et nord-américain des affaires (mention bien)
- Université de Reading – 2000 – LL.M. en Droit européen (mention assez bien)
- Université de Paris X-Nanterre – 1999 – Double maîtrise en droit français et droit anglais et américain des affaires - DEJA (mention bien)

ASSOCIATIONS

- Association de Droit International / International Law Association : Secrétaire générale adjointe de la Branche française (depuis 2016)
- Comité Français de Droit International Privé
- Réseau "Trans-Europe-Experts" (<http://www.transeuropexperts.eu/>) – membre des groupes de travail : droit international privé, justice civile et droit des contrats, de la consommation et du commerce électronique).
- Association des Juristes Franco-Britanniques
- Groupe de recherche sur le droit privé communautaire en vigueur (Groupe "Acquis")

PUBLICATIONS

- *JurisClasseur Droit international*, Fasc. 584-180 (Reconnaissance des décisions étrangères : Compétence judiciaire, Reconnaissance et Exécution des décisions en matière civile et commerciale) – à paraître (2018)
- *JurisClasseur Droit international*, Fasc. 584-155 (Contrats de travail : Compétence judiciaire, Reconnaissance et Exécution des décisions en matière civile et commerciale. - Compétence. - Règles de compétence protectrices des parties faibles. - Articles 20 à 23 du règlement (UE) n° 1215/2012) – 2014
- "La nouvelle loi écossaise sur l'arbitrage (Arbitration (Scotland) Act 2010)", avec Nathalie Meyer Fabre, *Rev. Arb.* 2010.801

- Rapport n°10 "Conflits de lois et de juridiction et jeux en ligne" (co-auteur, avec L. Usunier), dans l'ouvrage de M. Behar-Touchais, J. Rochfeld et A. de Guillenchmidt-Guignot, *Les jeux en ligne en France et en Europe : Quelles réformes trois ans après l'ouverture du marché ?*, SLC, collection Trans Europe Expert, vol. 7, 2013.
- "Le droit de rétractation", in J. Rochfeld (dir.), *L'acquis communautaire. Le contrat électronique*, Economica, 2010, p.133
- "Le titre exécutoire européen. Une avancée pour la libre circulation des décisions?", *JCP (G)* 2003, I, 137

CONFÉRENCES

- "Les frontières de l'exécution et le droit international privé", Groupe de recherche de droit international privé, Université de Paris II-Panthéon Assas, 2009
- 5 juin 2007 : Conférence en anglais pour le Séminaire de Printemps de la Chaire des Amériques (Université Paris 1) « L'Union européenne actuelle et ses perspectives », sur le thème « Les principes de libre circulation en Europe » (<http://chairedesamericques.univ-paris1.fr/index.php?id=3&p2=3-2>)